



Introduction.....	03
La ville.....	07
Le plan.....	17
1. Bruxelles, interculturelle.....	18
2. Bruxelles, espace de culture.....	25
3. Bruxelles, ville créative.....	31
4. Bruxelles, ville cohérente.....	35
5. Bruxelles, ville capitale.....	42
Bibliographie.....	48
Remerciements.....	50



EN GUISE D'INTRODUCTION...

Un Plan Culturel pour Bruxelles: après deux ans de débats internes, le secteur culturel bruxellois formule dans ce texte 34 propositions destinées à forger une politique culturelle spécifiquement bruxelloise. Le Plan Culturel prend pied dans le contexte d'un débat citoyen au sujet de Bruxelles, des défis qui l'attendent et des enjeux qui l'animent. Il désire susciter de multiples collaborations et dégager des pistes concrètes d'actions futures.

Véritable exercice de démocratie, ce Plan Culturel pour Bruxelles est le résultat d'une expérience inédite. Pour la première fois, le secteur culturel bruxellois s'est rassemblé pour envisager l'avenir de la culture dans cette ville et en exprimer les défis. Ce travail, encadré par les deux réseaux (BKO & RAB), a donné naissance à de nombreuses collaborations et des échanges fructueux avec d'autres réseaux et intervenants: le Conseil bruxellois des Musées, la Fondation pour les Arts, Culture Action Europe... Durant deux ans, plus d'une centaine de personnes se sont mobilisées à de multiples reprises pour penser ensemble les enjeux qui traversent le paysage culturel de leur ville. Cette publication en est l'expression concrète. Grâce au soutien financier de la Fondation Roi Baudouin, cent vingt acteurs culturels bruxellois y dévoilent des questions, des exigences, et surtout des ambitions concrètes formulées par eux-mêmes, pour eux-mêmes et pour la ville.

Depuis «Bruxelles 2000 – Ville européenne de la culture», quantité de projets et d'idées ont émergé qui questionnent la ville, contribuent au bouillonnement culturel qui la caractérise, et favorisent les croisements et le débat. Qu'on pense seulement à BRXLBRAVO, ou au développement du Brussels Kunstenoverleg (BKO) et du Réseau des Arts à Bruxelles (RAB), les deux organisations qui ont soutenu la réalisation de ce Plan Culturel et avant cela la signature de l'Accord de collaboration culturelle. Au-delà du secteur culturel lui-même, ce processus, les récentes conclusions des Etats généraux de Bruxelles et l'étude socio-économique publiée par quatre fédérations patronales de ce pays sur la zone métropolitaine alimentent un débat citoyen sur la ville. Le Plan Culturel s'appuie sur ce mouvement et veut contribuer à la réflexion transversale sur Bruxelles, son avenir, et son ambition.



2000: Bruxelles, ville européenne de la culture
2002: création du Brussels Kunstenoverleg (BKO)
2005: 1ère édition de BRXLBRAVO
2005: création du Réseau des Arts à Bruxelles (RAB)
2007: Accord de collaboration culturelle



Ce Plan concerne la culture au sens de l'activité artistique, du patrimoine historique à ses expressions les plus contemporaines, et de ses différentes implications : création, production, diffusion, formation, information et promotion. Parlant de « culture », ses auteurs n'entendent évidemment pas répondre aux enjeux d'un concept aussi vaste sur le plan anthropologique. Néanmoins, le Plan Culturel prend en compte ses deux dimensions fondamentales : elle est aussi bien une référence identitaire historique (on « appartient » à une culture) qu'un processus ouvert de construction et de réinvention permanente.

Le Plan développe une idée forte qui doit être comprise comme l'affirmation d'une vision de la culture comme de la ville. Il invite à la partager, tout comme les propositions concrètes venant la traduire aussi souvent que possible. Invitation aux habitants, citoyens anciens ou nouveaux, à la classe politique, aux visiteurs de passage, aux artistes et aux organisations culturelles.

Cette vision est celle de la « culture en devenir », refusant le mythe d'une identité fixée ou recherchée, à laquelle adhérer ou dans laquelle se fondre. Elle affirme au contraire un incessant va-et-vient dynamique entre les diverses composantes de la ville. Les acteurs du secteur savent d'expérience que la spécificité de Bruxelles en matière de développement culturel et artistique est bien d'entretenir ce mouvement, entraînant la contribution de tous à l'image de ce qu'est la ville et de ce qu'elle produit. Bruxelles ne se réduit pas à l'héritage d'une histoire « nationale », comme tant d'autres villes européennes. Encore moins se laisse-t-elle définir par ses seuls liens d'attache avec l'une ou l'autre des Communautés en Belgique, ou son rôle auprès de l'Europe institutionnelle.

Les promoteurs de ce plan veulent dépasser les questions d'appartenance pour promouvoir l'idée d'un creuset, terreau et terrain de la créativité, à la volonté délibérément interculturelle dans les pratiques. Ils défendent en outre l'idée que la culture fait partie intégrante de la réalité urbaine et de sa construction, agissant à deux niveaux indissociables. Elle est d'abord un vecteur d'émancipation sociale et doit donc se trouver constamment au cœur de la vie citoyenne, être proche de chacun des Bruxellois, toutes origines confondues. Mais elle est aussi un puissant vecteur de rayonnement national et international de la ville et participe largement au développement de son image et de son identité à l'étranger. Au même titre que d'autres secteurs, les arts et la culture devraient ainsi occuper une place centrale dans l'expression des ambitions de Bruxelles.

L'espoir de ce Plan est d'enthousiasmer et de convaincre. En matière de culture, le futur de Bruxelles s'écrira par la force pratique de plusieurs propositions simples, faisant de cette ville, à travers toutes ses cultures, un laboratoire européen des possibles. Bruxelles a besoin de nouvelles collaborations, de décloisonnement et de cohérence utile.

L'ensemble de ces propositions illustrent la vision d'une ville qui s'écrit en quatre dimensions : l'accueil de l'autre, le lien entre ses habitants, le débat autour du projet qui la fonde, et les réseaux qu'elle tisse ou dans lesquels elle s'inscrit.

Elles sont déclinées à travers cinq thématiques qui caractérisent la ville dans son développement et son ambition culturelle : 1. la diversité et l'accès à la culture, 2. l'organisation territoriale de la culture, 3. le rôle des artistes dans la ville, 4. la nécessaire cohérence de la gestion et de l'information, 5. le rayonnement culturel d'une capitale.

Trois niveaux d'action sont nécessaires pour donner une chance d'aboutir à quelques-unes d'entre elles. Les acteurs du secteur culturel manifestent clairement par ce Plan leur volonté de donner suite à plusieurs propositions, sachant bien les choix qui devront être opérés parmi elles. Les réseaux BKO et RAB sont eux-mêmes directement concernés par la coordination et la mise en œuvre de certaines actions. Enfin, les pouvoirs publics, la classe politique ou d'autres segments de la société civile trouveront en matière de gestion une série de suggestions concrètes auxquelles le secteur culturel est prêt à participer.



LA
VILLE



LA VISION

Le Plan Culturel dessine les contours d'un projet ambitieux, fait d'une ville en quatre dimensions.

L'ACCUEIL

➤ Réceptacle composite, Bruxelles attire et mélange les origines, les profils et les générations. Elle est une ville dans laquelle chacun devrait se sentir en confiance et trouver un interlocuteur dans ses relations et ses actions.

➤ L'étranger récemment arrivé, le touriste de passage, les publics diversement composés, les artistes en résidence, tous, jeunes ou vieux, travailleur ou réfugié, navetteur ou résident, doivent trouver dans l'offre artistique et culturelle une accroche correspondant à leurs attentes et à leurs besoins. S'en faire récepteur autant que producteur. En être l'origine autant que le destinataire.

LE LIEN

➤ Société en constante recomposition, Bruxelles doit pourtant se vivre sur le mode de l'humain. Pour ce faire, elle doit créer du lien parmi ses habitants et favoriser la qualité et la densité de leurs relations.

➤ Facteur d'intégration, l'activité culturelle génère de multiples connexions entre les individus, et encourage l'expression. À travers les origines ou les générations, entre classes sociales ou entre quartiers, le dialogue interculturel engendre des actions croisées. Elles sont produites et relayées tant par un certain type d'action culturelle et artistique que par des modes de gouvernance décloisonnés.

LE DÉBAT

➤ L'avenir de la ville réside dans la confrontation des idées qui la traversent. Elle se construira à force de débats qui forgent petit à petit son existence.

➤ Ni source de prestige ni objet de protection d'un patrimoine isolé, les origines identitaires et culturelles de chacun entretiennent, dans leur maintien et leur respect, la création consciente ou non d'une «culture en devenir», nourrie des apports et de la rencontre de ses différentes composantes. Toujours mouvante, elle est faite de projets et d'idées, non simplement d'une offre qu'il faudrait consommer.

LES RÉSEAUX

➤ Dans le faire comme dans le dire, la ville s'écrit à travers de multiples réseaux. Elle est le reflet d'une société transversale, dégagée des appartenances exclusives.

➤ L'activité culturelle organise son action et sa pensée par le biais de mille connexions. Inscrite dans des logiques d'échanges, elle encourage ses acteurs à se structurer horizontalement, trouvant leurs correspondants ici ou ailleurs et capables de défendre des intérêts communs.



Proposer un Plan Culturel au bénéfice d'une ville comme Bruxelles oblige à en esquisser brièvement le portrait. Communauté humaine extrêmement diversifiée du point de vue de la culture, des langues, des origines et des critères socio-économiques, elle offre le confort de sa petite taille relative par rapport à son statut international et son rôle de capitale. Remarquablement dense du point de vue associatif et social, Bruxelles l'est aussi, moins heureusement, sur le plan des différents niveaux de pouvoir qui y exercent leurs compétences à divers échelons. Région pauvre dans ses limites institutionnelles et administratives, Bruxelles développe un taux de chômage et des statistiques de pauvreté exceptionnellement élevés, alors qu'elle génère une richesse très importante. Son réel territoire d'influence de ce point de vue est une zone métropolitaine de deux millions d'habitants qui ne dit pas encore son nom sur le plan politique et administratif.



DÉMOGRAPHIE ET DIVERSITÉ

1.048.491 Bruxellois recensés en 2008. Parmi eux, 295.043 (28,14%) de nationalité étrangère, et encore près de 200.000 Belges naturalisés après 1990, représentant 45 nationalités différentes pouvant compter sur des groupes d'au moins 1000 personnes. Soit 50% de la population d'origine étrangère, contre 5% dans le reste du pays, et une diversité culturelle, linguistique, religieuse, socio-économique inégalée. Il faut y ajouter environ 30.000 personnes en attente d'un statut de réfugié, un nombre indéfini de sans-papiers et les résidents temporaires (étudiants, stagiaires européens...) non-inscrits dans leur commune. La population d'origine étrangère devrait encore s'accroître pour atteindre 60% à l'horizon 2015. Toutes origines confondues, le boom démographique annoncé pour Bruxelles dans les prochaines années prévoit une croissance de population d'environ 150.000 individus.

Une raison principale à cela : les jeunes, et la moyenne d'âge la plus basse de tout le pays. Alors qu'elle était encore la plus âgée en 1970, la population bruxelloise est aujourd'hui la plus jeune en Belgique. Les moins de 20 ans représentent 24,1% de la population bruxelloise et les moins de 25 ans 30,7%. Une forte immigration a dopé le taux de natalité : 148 naissances pour 1000 habitants en 2007. Un Bruxellois de moins de 15 ans sur cinq n'est pas Belge. Et c'est dans le «croissant pauvre» (soit la zone à l'ouest du Pentagone) que se trouvent les plus grandes proportions de jeunes. En 2007, le nombre d'enfants de moins de 13 ans était (proportionnellement) le plus élevé à Molenbeek et Saint-Josse, et le moins élevé à Ixelles et Woluwe-Saint-Lambert. L'internationalisation de la ville y attire également de nombreux jeunes en âge d'études supérieures ou venant faire leur première expérience professionnelle dans les institutions européennes.

La situation de la population bruxelloise n'est pas très bonne du point de vue économique. Le revenu moyen par habitant est constamment sous la moyenne nationale depuis 1995, et il baisse chaque année. 30% de la population de la Région bruxelloise vit en-dessous du seuil de pauvreté (822€/mois, soit 60% du revenu moyen belge) — 11% en Région flamande et 18% en Région wallonne. Le chômage touche environ 30% des familles. Bruxelles-Ville est la 9^e commune la plus pauvre des 589 communes belges, et 4 communes bruxelloises sont dans le top 5 des communes avec le revenu fiscal le moins élevé par habitant en Belgique (Saint-Josse, Saint-Gilles, Molenbeek et Schaerbeek). Pourtant, le revenu total

net imposable à Bruxelles ne cesse de croître... La population bruxelloise est en effet terriblement inégale face à sa condition socio-économique. Cette disparité se traduit aussi bien sur le plan de l'habitat et de la répartition géographique (le fameux «croissant pauvre»), que sur celui de l'enseignement et de la fréquentation des écoles et sections d'enseignement général ou professionnel et technique. Elle possède donc tous les facteurs de sa perpétuation...

MÉTROPOLE

La réalité socio-géographique de Bruxelles est une zone métropolitaine comptant selon les études 1,7 à 2,3 millions d'habitants, et qui s'étend sur 31 à 62 communes selon les critères retenus (y compris les 19 que compte la Région de Bruxelles-Capitale). Dans sa récente étude «Business Route 2018 for Metropolitan Brussels», le BECI (Brussels Enterprises Commerce and Industry), associé à la FEB (Fédération des Entreprises de Belgique), UWE (Union Wallonne des Entreprises) et VOKA (Vlaams netwerk van ondernemingen), considère ainsi que la métropole bruxelloise rassemble la Région de Bruxelles-Capitale, l'arrondissement Halle-Vilvorde et le Brabant wallon. Consacrant le rôle de poumon économique tenu par Bruxelles et sa métropole, la promotion d'une «zone métropolitaine» garantit par ailleurs un meilleur équilibre de son financement public (revenus du travail, politique du logement...) et la cohérence du développement de ses infrastructures au regard de ses usagers réels (répartition des avantages et des nuisances).

Ce fait urbain, s'il est largement démontré et admis aujourd'hui, est une réalité socio-économique qui n'est traduite par aucune forme de gouvernance ni aucune représentation politique ou administrative. Le partage de responsabilités entre Régions et Communautés nie cet espace de la zone métropolitaine et empêche tout croisement fécond entre territoire et compétences culturelles.

ÉCONOMIE

Dans la définition qu'en donnent les quatre organisations patronales BECI, UWE, VOKA et FEB, la zone métropolitaine bruxelloise représente pas moins de 30% de l'activité économique de l'ensemble du pays. Elle est d'ailleurs très performante en termes de productivité d'après le benchmarking européen que cette étude présente pour la période 1995-2006 (l'output par heure prestée est le plus important de toutes les métropoles analysées, et Bruxelles-métropole se classe 2e en

matière de PIB derrière Luxembourg). Mais cette bonne santé est surtout due à la croissance des zones de l'hinterland, tandis que la Région de Bruxelles-Capitale stagne tout en représentant l'écrasante majorité du PIB produit dans la métropole.

Tous les secteurs cependant ne contribuent pas de manière équivalente à cette bonne santé économique. Le secteur financier et celui de la «nouvelle économie» (ICT, télécoms, électronique, audiovisuel...) se positionnent en tête de peloton, tandis que l'industrie traditionnelle (bois, papier, métal, textiles, agro-alimentaire, imprimerie) se tasse de manière constante, et que le secteur regroupant horeca-loisirs-culture contribue très peu au PIB et est en croissance négative (il enregistre de ce point de vue le moins bon résultat de la comparaison européenne). Un des enjeux les plus fréquemment cités pour Bruxelles-métropole en matière socio-économique est le manque de main-d'œuvre qualifiée pour ses entreprises de pointe, combiné à l'incapacité de développer le marché du travail pour des demandeurs d'emploi peu qualifiés.

BRUXELLES BAB(B)EL

Du statut officiel de ville bilingue, Bruxelles est devenue multilingue. Le français reste bien la lingua franca usuelle dans la Région, mais il n'est parlé comme langue de référence que par 56,8% de la population. 5 à 10% des familles ont le néerlandais comme langue de référence, tandis que 28% des habitants ont une autre langue que ces deux dernières comme langue maternelle. L'anglais est en propagation constante comme langue professionnelle et utilitaire, et de plus en plus de foyers sont fondés par des parents aux origines linguistiques différentes, entraînant un bilinguisme naturel des enfants. Langue maternelle, langue véhiculaire et langue utilitaire sont donc de plus en plus hétérogènes pour un grand nombre de Bruxellois. Par ailleurs, la conscience du multilinguisme progresse ainsi que la nécessité d'apprendre une ou plusieurs langues étrangères à des fins d'insertion socio-professionnelle (dont le néerlandais pour les francophones et allophones). Bruxelles est un véritable patchwork linguistique dans lequel la connaissance par chacun de plus d'une langue est en net progrès, que ce soit par désir d'ouverture ou par obligation d'intégration.

Plurilingue, Bruxelles est aussi multiculturelle. Cette diversité s'écarte chaque jour un peu plus de l'appartenance «naturelle» à une culture unilingue transmise de génération en génération. Le lien des Bruxellois à une des deux grandes Communautés culturelles de ce pays va d'ailleurs en s'estompant: soit ils



Langue maternelle: la langue transmise par les parents ou au moins un d'entre eux, en général parlée à la maison
Langue véhiculaire: la langue utilisée librement à la maison, dans le contexte quotidien, le cercle d'amis, les loisirs...
Langue utilitaire: la langue rendue obligatoire par un contexte, et partagée comme référence consensuelle par le plus grand nombre



sont d'origine étrangère et ne se retrouvent pas dans ces racines ; soit ils sont d'origine belge, et ils n'adhèrent pas à l'unilinguisme culturel. Le système d'enseignement, organisé sous la compétence exclusive des Communautés flamande et française, ne traduit en outre pas du tout cette réalité.

POUVOIRS PUBLICS

Le territoire bruxellois a ceci de particulier qu'il est traversé par un nombre très important de niveaux de pouvoir qui tous y exercent leurs propres compétences. Les matières culturelles et artistiques en sont justement un exemple frappant. En principe, les Communautés flamande et française ont la compétence exclusive sur les matières culturelles, sur base de la langue parlée par les individus et indépendamment du territoire où ils se trouvent. Mais d'autres niveaux de pouvoir exercent également à Bruxelles une compétence en la matière :

- Région de Bruxelles-Capitale, à travers le rayonnement international et l'image, ou l'aménagement du territoire pour l'art dans l'espace public ;
- Etat fédéral, pour certains musées ou institutions majeures : La Monnaie, Bozar, Orchestre National de Belgique, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Musées royaux d'Art et d'Histoire... ;
- la COCOF (Commission communautaire française), la VGC (Vlaamse Gemeenschapscommissie), la COCOM (Commission communautaire commune), tentant la coordination de certaines matières communautaires sur le territoire régional ;
- les 19 communes qui composent la Région, et qui ont chacune un Echevin de la Culture et une autonomie en la matière, ainsi que le cas échéant un Echevin aux Affaires flamandes embrayant sur les éléments culturels afférents aux néerlandophones qui y résident.

CAPITALE

Bruxelles est une capitale. De la Belgique, de ses Communautés, de l'Union Européenne. Avec sa population métissée, multilingue et cosmopolite, Bruxelles est aussi une ville réellement internationale. Très largement connectée à l'Europe et au monde par ses habitants, elle est au cœur d'un réseau de communication extrêmement dense (routes, trains à grande vitesse, hubs aéroportuaires...).

Le rôle international de Bruxelles se confirme et tend même à s'accroître. Son impact sur la ville est significatif. Les institutions européennes et internationales (l'OTAN entre autres)

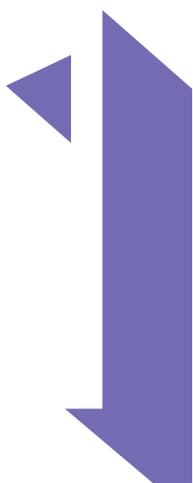
représentent 13 à 14 % de l'emploi et du PIB estimé de la Région bruxelloise. Elles occupent 3,3 millions de m² de bureaux (30% de la surface totale disponible), emploient presque 45.000 personnes, génèrent autant d'activités parallèles (15 à 20.000 lobbyistes, 5.000 diplomates, avocats, agences internationales, journalistes...), et attirent bon nombre de visiteurs étrangers. Les effets multiplicateurs de cette fonction internationale s'appliquent aussi bien au logement, au tourisme, à l'horeca, qu'à tous les secteurs publics et privés.



LE
FE

PLANN





BRUXELLES, INTERCULTURELLE

Que Bruxelles soit une ville multiculturelle n'est pas qu'un fait établi ou une liste de statistiques. C'est un défi auquel seul le dialogue interculturel pourra répondre. Cela implique des comportements et des modes d'action qui traduisent véritablement cette réalité dans le secteur artistique et culturel.

La Région de Bruxelles-Capitale totalise aujourd'hui plus d'un million d'habitants. Un quart d'entre eux n'a pas la nationalité belge; quand c'est le cas, un cinquième de la population l'a acquise par naturalisation après 1990 seulement. Environ un Bruxellois sur deux est donc d'origine étrangère, et cette proportion ne fera que s'accroître dans les prochaines années.

En moyenne, le groupe participant à l'offre artistique et culturelle publique reste composé de personnes disposant d'une éducation supérieure, originaires de la classe moyenne et âgées d'environ quarante ans.

L'origine des Bruxellois non Belges est quant à elle très diversifiée. En effet, pas moins de 45 nationalités différentes peuvent compter sur une représentation d'au moins 1000 personnes dans la Région.

Bruxelles est une «petite ville mondiale». Elle ne se laisse pas réduire à la domination d'une seule et unique culture. Les communautés qui y parlent différentes langues, ou dont la situation socio-économique est fortement contrastée, doivent forcément y cohabiter. Et ce à travers une politique qui ne soit ni d'isolement ni de confrontation, mais par l'échange de leurs histoires respectives et de leurs perspectives d'avenir. Au même titre que le travail ou l'enseignement, la culture forme ainsi un outil essentiel d'émancipation et de cohésion sociale. Seuls les échanges culturels rendent la vie possible dans une ville multiculturelle, et celui qui croit à la nécessité de ces échanges porte sur la ville un regard interculturel.

Rendre Bruxelles véritablement interculturelle est donc un enjeu qui suppose le dialogue; un dialogue fondé sur l'ouverture, le respect, et le partage d'une série d'exigences de base telles que: respect de la liberté d'expression, égalité entre hommes et femmes, impartialité des pouvoirs publics. Contrairement à l'assimilationnisme (une culture l'emporte sur toutes les autres) ou au communautarisme (chaque culture coexiste isolément), l'interculturalité se définit comme suit: les efforts que suppose l'apprentissage mutuel des modèles et des références de chacun, sur le plan ethnique, culturel, philosophique, religieux et linguistique, amènent connaissance et respect de l'autre et de ses différences. La conviction du «vivre ensemble» et la définition de règles ou de socles communs en découlent alors naturellement.

Le secteur culturel peut et doit incarner ce dialogue interculturel. Et il lui reste encore du chemin à parcourir sur ce terrain. Il déploie aujourd'hui dans son action des initiatives qui tiennent compte de la diversité bruxelloise, et la pratique en est déjà acquise chez certains opérateurs – le succès de la Zinneke Parade en témoigne. Mais derrière les murs de certaines institutions, la mixité socio-culturelle reste très relative, et le champ de l'interculturalité est une friche encore peu explorée dans ce qui est produit et montré. Les expériences positives ont prouvé qu'un dialogue fait de seules idées ou de mots ne suffit pas. La culture en devenir qui caractérise Bruxelles doit aussi se faire voir et se faire entendre. Elle doit être créée, et chacun doit pouvoir y participer à partir de ses propres références et de son patrimoine culturel d'origine.

Presque toutes les institutions culturelles bruxelloises pratiquent la médiation culturelle. Elles organisent des workshops, des rencontres, des projets de création participatifs, à travers lesquels elles s'adressent aussi bien aux écoles, aux associations locales, à des groupes de population spécifiques,

La diversité bruxelloise s'accroît encore, notamment grâce aux chiffres élevés de natalité parmi les populations récemment immigrées. Ces immigrants récents ont par ailleurs tendance à quitter moins rapidement la ville lorsqu'ils fondent une famille.

Du point de vue de la langue, Bruxelles est véritablement composite: de plus en plus de Bruxellois parlent deux à plusieurs langues. Parler une langue en particulier représente d'ailleurs une autre réalité à Bruxelles que dans le reste du pays. Langue maternelle, langue de travail ou langue véhiculaire ne sont bien souvent pas les mêmes pour beaucoup de gens. Enfin, le fait de parler une des trois langues officielles du pays ne signifie pas automatiquement faire partie d'une de ses Communautés.

La pauvreté est en augmentation et le chômage touche durement la population.



Trois défis caractérisent l'enseignement à Bruxelles:

- la population scolaire y est multiculturelle, multi-ethnique et plurilingue;
- le paysage scolaire comporte ségrégation et dualisation: les populations du «croissant pauvre» occupent en majorité les bancs de l'enseignement professionnel, technique ou artistique, tandis que l'enseignement général est massivement fréquenté par des jeunes issus des zones sud-est. L'enseignement supérieur attire pareillement un nombre plus important de jeunes issus des zones sud-est et de la périphérie*.
- la croissance démographique est très forte, avec l'impact qu'on imagine sur la population scolaire.

* A. Rea, C. Nagels, J. Christiaens, «Etats généraux de Bruxelles. Les jeunes bruxelloises: inégalité sociale et diversité culturelle», Brussels Studies, note de synthèse n°9, février 2009.



Suivant les études, un tiers des Bruxellois n'est pas au courant de l'offre artistique publique et un quart d'entre eux ne pratique aucune activité culturelle. Les obstacles sont de plusieurs ordres:

- non-désir de culture et non-connaissance des codes qui lui sont liés,
- manque d'information sur l'offre proprement dite,
- carence de moyens financiers,
- non-connaissance de la langue,
- indisponibilité horaire, difficultés de transport.



ou directement aux individus eux-mêmes. Quelque chose existe, mais qui ne suffira pas à la lumière des enjeux futurs. Chacun a pu prendre la mesure de la difficulté d'atteindre les personnes exclues du champ de la participation à l'offre artistique et culturelle. Ce groupe grandit toujours plus, et il n'existe aucune solution prête à l'emploi qui permettrait de le toucher demain mieux qu'aujourd'hui. Les jeunes constituent à cet égard un groupe cible particulièrement prioritaire. Les connaissances et compétences artistiques et culturelles qu'ils acquièrent grâce à l'école sont limitées, et leur bagage dans ce champ spécifique est très largement hétérogène.

La seule certitude que nous ayons, c'est que la culture ne sera jamais mieux diffusée qu'à travers les relations interpersonnelles et le «bouche-à-oreille». À l'exception de l'obstacle financier, tous les autres seuils empêchant la participation à l'art et à la culture peuvent être franchis grâce à la confiance mise en celui qui informe ou conseille. Bruxelles a de ce point de vue besoin de lien et de réseaux de confiance informels.

Enfin, il nous faut également savoir quelle culture précisément nous voulons voir à l'avenir au cœur des musées, centres culturels, maisons de danse ou de théâtre à Bruxelles. L'offre culturelle publique n'est-elle pas trop souvent le reflet à sens unique du mode de vie d'une classe moyenne, supérieurement éduquée, et d'âge mûr ?

DIALOGUE INTERCULTUREL? UN ENSEIGNEMENT BILINGUE!

«L'enseignement bruxellois, cela n'existe pas». Plusieurs études le martèlent. À Bruxelles, l'enseignement est régi par les deux Communautés. Chacune a bâti ses structures et ses écoles. Sur les 230.000 élèves inscrits officiellement dans la Région, 80% ressortent de l'enseignement «francophone» et 17% de l'enseignement «néerlandophone», le solde se répartissant dans les écoles européennes et internationales. Officiellement, il n'existe entre ces deux réseaux aucune structure de concertation ni de lieu spécifique de collaboration. Dans la pratique cependant, des collaborations existent bel et bien, qui ne demandent qu'à être stimulées.

À côté du cadre légal stipulant l'organisation exclusive de leur propre enseignement par les Communautés française et flamande, Bruxelles connaît bien entendu des institutions spécifiquement bruxelloises actives dans ce domaine. La COCOF et la VGC sont les Pouvoirs Organismes d'un certain nombre d'établissements, à l'instar de la Ville de Bruxelles et des autres communes bruxelloises.

À l'exception des écoles européennes, l'enseignement est unilingue. Il n'existe aucun accord de collaboration entre enseignement francophone et néerlandophone à ce propos. La Communauté française a toutefois développé depuis quelques années, notamment à Bruxelles, un enseignement en immersion. Dans celui-ci, une partie des cours se donne en néerlandais. Il rencontre un franc succès mais comporte aussi le risque d'un certain élitisme.

Comprendre l'autre est plus facile quand on comprend sa langue. Au-delà de ses aspects utilitaires, le multilinguisme favorise toujours le développement d'une attitude interculturelle, fondamentale dans le devenir des jeunes. Lieu par essence du dialogue entre les deux Communautés du pays, Bruxelles et son enseignement doivent absolument stimuler le bilinguisme. Le secteur culturel bruxellois plaide dès lors pour une révolution culturelle: un enseignement bilingue à Bruxelles! Le lancement d'un projet-pilote bi-communautaire et bilingue permettrait de réfléchir concrètement aux formes transversales que prendrait cet enseignement. Les deux Communautés doivent dans ce cadre oser l'innovation et l'expérimentation.

01

Les acteurs culturels bruxellois doivent participer à l'établissement du dialogue interculturel. Plus que par le passé, ils doivent oser prendre des risques : se distancier de leurs propres référentiels culturels afin de pouvoir créer, produire et diffuser plus de travaux qui soient le reflet diversifié du creuset bruxellois, tant du point de vue des thématiques que des artistes concernés. L'effet-miroir engendré devrait ainsi encourager la participation du public à l'offre culturelle. De même le secteur culturel approfondira la réflexion quant à la place de l'art et de la culture dans l'espace public, et la participation qu'elle entraîne.

02

Chaque opérateur culturel ayant au moins cinq collaborateurs devrait pouvoir compter en son sein ou dans son organe de direction (conseil d'administration) au moins un collaborateur qui ait une origine culturelle différente de celle du reste de l'équipe. La diversité culturelle ou sociale doit être positivement marquée au sein même du secteur.

03

Le secteur culturel bruxellois veut développer une plate-forme informelle qui encourage la rencontre, l'échange et les projets faisant se croiser les organisations artistiques et les différentes communautés culturelles à Bruxelles. Par ailleurs, le secteur veut renforcer ses efforts pour bâtir des ponts avec les acteurs culturels qui ne sont ni subsidiés ni institutionnalisés, ou avec des acteurs privés capables de développer des projets de très large audience. Enfin, le secteur veut également rendre opérationnel un processus de reconnaissance de la spécificité interculturelle de certaines organisations, et de leur financement.

04

La scène culturelle bruxelloise n'est ni francophone, ni flamande, mais bien plurilingue. À ce titre, elle mérite des comportements adaptés, tel que le développement de moyens financiers particuliers pour la traduction et le surtitrage. Ceux-ci représentent souvent un coût considérable dans le budget d'un projet artistique diffusé à Bruxelles.

06

Les initiatives qui sont diversement déployées afin de mieux toucher les jeunes traduisent dispersion et éparpillement. Les collaborations existant entre le secteur culturel et les écoles doivent être fondues dans un programme à long terme cohérent. Elles pourront ainsi être stimulées et coordonnées à l'échelle du secteur tout entier. À cet égard, les enseignants et les travailleurs sociaux engagés dans des collaborations avec le secteur culturel pourraient également bénéficier d'une formation spécifique en matière d'interculturalité et de médiation culturelle.

05

La connaissance des moyens efficaces avérés pour développer la participation à la culture doit être stimulée. L'inventaire des bonnes pratiques pourrait diffuser ces moyens et renforcer par ce biais les initiatives existantes et durables dans le domaine, avant d'en créer d'autres. Les méthodes de recherche doivent par ailleurs être affinées ; mieux comprendre les spécificités de certains groupes cibles demande une augmentation de la recherche qualitative. Bruxelles a enfin besoin d'espaces de connaissance, tel qu'un musée de l'immigration, dans lesquels l'héritage culturel et patrimonial de différentes communautés puisse être expliqué et mis en valeur.

07

Bruxelles a besoin de personnes-relais, qui puissent véritablement cultiver un lien de confiance avec la population afin de faciliter la transmission et d'encourager la participation à la culture au travers d'intérêts communs. Des réseaux de confiance informels doivent être encouragés et soutenus par les acteurs culturels afin de favoriser la diffusion de l'information. Là où ils existent, ces réseaux de confiance doivent être renforcés, tandis que des structures telles que Dēmos, Lasso, Culture et Démocratie ou encore Article 27 jouent déjà un rôle fondamental dans leur développement et leur maintien.

09

Du côté francophone, le besoin se fait sentir d'un réseau dédié à l'éducation à l'art et à la médiation des publics, qui travaillerait étroitement avec Lasso, l'organisation néerlandophone existante.

10

L'obstacle financier qui empêche de nombreux Bruxellois de participer à l'offre culturelle trouve quantité de réponses de la part de nombreux services ou de niveaux de pouvoirs différents. Ces différentes initiatives gagneraient à être harmonisées afin de doter Bruxelles d'un seul et unique instrument qui couvre l'ensemble de la population et des institutions culturelles. La même chose prévaut pour les «chèques culture» ou les «cultuurwaardbons» (créés par la Communauté flamande) : un seul type de chèque, accessible à tous, devrait être envisagé.

08

La médiation culturelle est en soi une spécialité, et il faut à Bruxelles disposer d'un certain bagage pour travailler dans cette branche. Pour l'instant, il n'existe aucune formation qui articule la particularité linguistique et culturelle de Bruxelles. Les différents graduats, masters, ou agrégats de modules existants devraient davantage en tenir compte. On peut également imaginer la création d'une nouvelle filière en partenariat avec une école supérieure artistique ou une université.



BRUXELLES, ESPACE DE CULTURE

Bruxelles est véritablement marquée par la culture, mais de manière disparate dans son intégration. Du fait de facteurs socioculturels évidents, mais aussi de par la très large autonomie des opérateurs et le manque d'une direction culturelle cohérente du point de vue de la ville ou de la région. Bruxelles doit dès lors être cartographiée sur le plan culturel ; que ce soit littéralement par l'édition d'un plan de ville, mais aussi par la traduction de cette préoccupation sur le plan de la gestion urbaine.



Bruxelles offre une remarquable densité d'équipements et de projets culturels et artistiques. Son espace urbain est marqué par un déséquilibre dans leur répartition géographique.



Tant pour le secteur culturel que pour les pouvoirs publics et les autres parties prenantes, Bruxelles renvoie une image floue et peu lisible de la répartition des activités culturelles en l'absence d'un outil harmonisé de recensement qui couvre l'ensemble de la ville.



Face au défi démographique de demain (environ 150.000 nouveaux habitants attendus à l'horizon 2030), il faut équilibrer les décisions en matière de répartition de l'offre culturelle sur le territoire bruxellois. En effet, la densification du logement dans certaines zones devra nécessairement s'accompagner d'une réflexion transversale quant à l'offre de services disponibles. L'activité culturelle et artistique tient une place cruciale dans la manière dont ces quartiers en développement pourront accueillir leurs nouveaux habitants.

Devant la situation actuelle, le secteur culturel défend une double approche de la culture et souligne la complémentarité entre ses deux pôles. Elle joue d'abord dans la ville un rôle central en termes d'intégration citoyenne, et doit à ce titre être disponible et accessible pour l'ensemble de ses habitants, dans tous les quartiers. La culture tient également une place prépondérante dans le rayonnement national, européen et international de la ville. Du fait de ses nombreuses responsabilités vis-à-vis d'institutions internationales et de son interconnexion avec d'autres capitales, Bruxelles se doit d'offrir un panel d'activités artistiques qui par leur qualité et leur envergure soutiennent son image et en fassent la promotion auprès de ses partenaires étrangers. Ces deux pôles sont complémentaires et une politique urbaine globale ne peut faire l'économie d'un équilibre entre eux.

Les Communautés, flamande et française, exercent un impact très fort sur le paysage dessiné à Bruxelles par les différentes institutions culturelles qui y sont implantées. Les critères de choix d'implantation manquent cependant d'une réflexion approfondie ; ils sont plus souvent le résultat du lobbying des acteurs culturels concernés ou d'opportunités immobilières. Le premier critère devrait pourtant être celui d'une répartition équilibrée (lieux, préexistence d'autres structures...), offrant à l'activité culturelle un maillage cohérent dans la ville, proche de chaque habitant et capable de répondre aux évolutions démographiques des prochaines années. Au sein de zones géographiques, les Communautés gagneraient à explorer plus avant la notion de «pôle culturel et créatif», c'est-à-dire organiser à Bruxelles des zones concentrant des projets similaires. Ces «clusters» rendent les politiques menées plus lisibles, et stimulent leur impact. En termes d'infrastructures proprement dites, les investissements concernant des activités du même ordre pourraient être réalisés conjointement par les deux Communautés (bibliothèques, centres culturels locaux, lieux de résidence artistique...). Ce qui permettrait à la fois des économies d'échelle et la rencontre interculturelle entre membres des deux Communautés.

La zone métropolitaine participe et profite de cette offre dense, mais ne s'y coordonne pas dans le développement des activités culturelles en périphérie.

Il n'existe pas d'outil de recensement fiable et complet quant à l'offre culturelle et sa répartition territoriale ; cela peut conduire à un manque d'objectivité des facteurs décisionnels en matière d'infrastructure et d'équipements.

Du reste, les opérateurs culturels et politiques actifs sur le plan de l'implantation de l'offre artistique à Bruxelles doivent aussi envisager la périphérie, et la métropole de deux millions d'habitants. Quelles connexions? Quels pôles d'intérêts communs? Considérer la cohérence des implantations dans l'entière de la zone métropolitaine permettrait de ne pas répliquer en périphérie la même disparité que celle connue aujourd'hui par la Région de Bruxelles-Capitale.

En matière de rayonnement national ou international, certaines activités culturelles attirent autant le public bruxellois que des visiteurs belges ou étrangers ; elles jouent un rôle primordial dans l'image de Bruxelles. Le lieu d'implantation de ces activités dans la ville influence donc considérablement la perception que les visiteurs en ont. À Bruxelles, la concentration d'infrastructures culturelles est bien réelle. Elle joue un rôle positif sur l'image de la ville et facilite l'accès pour les visiteurs étrangers (l'exemple du Mont des Arts est manifeste). Elle peut aussi s'avérer étouffante (fréquentation massive) et faire perdre au quartier concerné son côté humain (logement inexistant, type très spécifique de commerces...). Répartir plusieurs pôles d'attractivité de ce genre à travers la ville permettrait de disperser un peu ces contraintes. Cela donnerait en outre au visiteur étranger l'occasion de découvrir d'autres visages de la ville, et équilibrerait l'impact économique de cette fréquentation entre plusieurs quartiers.

Au devant du débat concernant les critères d'implantation géographique de ces pôles d'attractivité, certaines zones prioritaires en matière de développement culturel permettraient d'allier rayonnement et ancrage de la culture dans la vie quotidienne. Ces zones sont :

- l'axe du Canal : son redéploiement culturel et socioculturel (parallèle aux efforts entamés dans le domaine socio-économique) jouera un rôle important dans la réduction de la fracture sociale existante entre les quartiers nord-ouest et les quartiers sud-est.

- le quartier européen : que ce soit en termes d'urbanisme ou d'implantations d'activités, le secteur culturel veut être impliqué dans les réflexions menées par la Région, qui visent à mieux intégrer les différentes fonctions de ce quartier (lieu de vie, lieu de travail, lieu «vitrine», lieu de loisirs, lieu de pénétration dans la ville) et à faire de Bruxelles une capitale européenne plus visible.

- le Cinquantenaire : jalon majeur dans la ville, ce lieu manque de moyens et de cohérence dans ses fonctions actuelles (musées essentiellement), tandis qu'il pourrait plus largement accueillir un panel d'activités, muséales et autres, profitant de

Les Communautés, compétentes pour l'implantation de nouvelles infrastructures culturelles, sont dépourvues de compétences territoriales.

À l'inverse, l'incapacité pour la Région de Bruxelles-Capitale d'intervenir dans la gestion des matières culturelles sur son territoire la prive d'un levier fondamental. D'autres métropoles usent de l'activité culturelle comme d'un instrument pivot dans leur politique urbaine (implantations, impact urbanistique et architectural, art dans l'espace public), or Bruxelles en est cruellement privée.

Les décisions d'implantations nouvelles ne sont structurellement coordonnées ni au niveau des acteurs ni au niveau des politiques. Ce fait entraîne parfois la création par les Communautés d'institutions parallèles voire concurrentes.

ses énormes espaces aux portes de la ville et offrant du même coup à celle-ci un impressionnant pôle de rayonnement culturel à une de ses entrées principales.

Par ailleurs, la ville manque de repères forts sur le plan architectural et urbanistique, qui marquent véritablement l'empreinte de la culture en son cœur et en disent l'importance. Qualité architecturale et implantation optimale doivent compter sur une coordination efficace des politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire menées par la Région et les communes, que ce soit entre elles ou avec la Communauté subsidiaire. Cela dit, permettre des projets ambitieux à l'occasion de la construction d'infrastructures nouvelles ne va pas sans insérer toujours plus l'activité culturelle au cœur de l'ensemble des lieux fréquentés par le grand public (logements, lieux de travail, commerces...), ni sans mettre en valeur les infrastructures existantes par le biais de la signalétique ou de l'éclairage public. Et ce pour valoriser toujours et encore la présence quotidienne de l'action culturelle et artistique au cœur de la vie citoyenne.

Enfin, et à l'instar d'autres métropoles, Bruxelles s'oriente de plus en plus vers l'élargissement de son temps d'activités quotidiennes. Il paraît inéluctable que la ville doive flexibiliser plus qu'aujourd'hui les plages de son rythme temporel. Les activités culturelles peuvent y contribuer. Concernant leur répartition sur l'année, un meilleur équilibre et la densification de l'offre estivale pourraient plus adéquatement qu'aujourd'hui rencontrer les besoins de Bruxelles, de ses citoyens comme de ses visiteurs étrangers.



Les interactions restent faibles entre lieux centraux et lieux périphériques, activité socioculturelle et création artistique, amateurs et professionnels.



À Bruxelles, l'offre culturelle est principalement disponible entre 20 et 23h. Au-delà de cette heure limite, le retour en transports publics peut poser problème. À l'inverse, les musées ferment leurs portes assez tôt: se rendre à une exposition le soir est une possibilité relativement limitée. Enfin, en juillet-août, la plupart des scènes sont fermées, sans qu'une alternative structurelle soit offerte aux Bruxellois qui passent l'été dans la ville, ou aux touristes (culturels) qui la visitent.



11

Les acteurs culturels bruxellois souhaitent la réalisation, la promotion et l'utilisation concrète d'une base de données globale qui recense et cartographie l'ensemble de l'activité artistique et culturelle. Plusieurs tentatives ont été réalisées à ce jour et mériteraient d'être intégrées dans cet exercice. Ce projet doit répondre à trois objectifs :

1. donner une base objective aux décisions ayant un impact sur le maillage territorial de la culture ;
 2. mettre un annuaire culturel à disposition des professionnels de la culture ;
 3. informer les tiers par le biais de cartes en ligne ou par le biais de collaborations en matière de transport public ou d'information touristique.
- Cette base de données sera cruciale pour le développement d'un Plan Régional de Développement culturel (voir chap.4).

13

Le secteur culturel doit s'investir, aux côtés des pouvoirs publics et des autres parties concernées, dans la réflexion et la conception de projets concernant des zones prioritaires en matière de développement culturel : l'axe du Canal, le quartier européen, le Cinquantenaire.

12

Sur base de sa compétence territoriale, la Région de Bruxelles-Capitale devrait pouvoir coordonner la décision d'implantation de toute nouvelle activité culturelle entre les niveaux de pouvoir concernés. Celle-ci respectera la double condition de

1. cohérence avec le maillage spatial existant et
2. examen des synergies possibles pour l'accueil d'activités similaires ou l'intégration de nouveaux projets dans des infrastructures existantes.

14

Les acteurs bruxellois s'engagent à multiplier les contacts avec les acteurs culturels de la périphérie en vue de construire une réflexion commune et cohérente sur le maillage spatial des activités culturelles dans la zone métropolitaine et à interpeller les deux Communautés sur cette question.

15

La Région devrait pouvoir imposer un cahier de charges urbanistique et architectural à tout nouveau projet d'infrastructure culturelle d'envergure, quel que soit le pouvoir subsidiant. Elle devrait également coordonner la mise en œuvre d'un code signalétique unique pour tous les établissements culturels présents sur son territoire.

16

En matière de cohérence dans la répartition temporelle de l'offre culturelle, le secteur bruxellois formule les propositions suivantes :

- le secteur des arts de la scène étudie les possibilités de modifier et d'élargir le calendrier de la programmation annuelle (incluant l'été) ;
- l'ensemble du secteur veut soutenir les musées dans leur réflexion quant à l'élargissement ou l'aménagement de leurs heures d'ouverture.



BRUXELLES, VILLE CRÉATIVE

Autant les jeunes incarnent le futur de Bruxelles, autant la culture y incarne également un avenir. Les artistes se tournent vers le futur plutôt que vers le passé. Ils expérimentent. Ces expériences doivent plus encore être soutenues et inscrites dans la ville. De nombreux jeunes artistes et créateurs s'installent à Bruxelles. Mieux que de laisser faire, encourageons ce mouvement.



L'offre en matière d'enseignement artistique est d'une exceptionnelle qualité à Bruxelles, de la part des deux Communautés. Si aucune collaboration structurelle n'est mise en place entre elles, il existe pourtant de très nombreuses collaborations de terrain (articulant des échanges d'enseignants et d'étudiants par exemple).



De plus en plus d'artistes habitent ou résident à Bruxelles. Les explications sont diverses : la ville est au cœur d'une zone urbaine densément peuplée, aux connections efficaces avec d'autres grandes villes. La vie y est comparativement moins chère et plus agréable que dans ses principales voisines. Bruxelles est une ville accessible, internationale et multiculturelle ; elle possède une dynamique artistique importante et une large offre culturelle.





Beaucoup d'écoles artistiques bruxelloises ont une réputation internationale et attirent chaque année de nombreux étudiants étrangers. Une fois diplômés, beaucoup de ces jeunes artistes restent à Bruxelles pour y vivre et travailler.



Des artistes émergents trouvent à s'abriter dans des ateliers et lieux de travail structurés. Le «Kunstendecreet» de la Communauté flamande a reconnu quelques «Kunstenwerkplaatsen» et leur destine un financement spécifique. En Communauté française, aucun statut officiel n'est prévu pour ces lieux, mais il existe de nombreuses structures dans lesquelles le processus de travail de jeunes artistes est soutenu et encadré.



À Bruxelles, les artistes accomplissent un travail considérable de création et de recherche où il côtoient de nombreux producteurs et créateurs de différentes disciplines. Certains quartiers – notamment la zone du Canal – hébergent un nombre important de studios d'enregistrement et de production, de bureaux d'architectes, d'agence de publicité et de bureaux de graphisme.



Bruxelles a besoin des artistes. Ils donnent son impulsion à l'activité culturelle et font en sorte de positionner Bruxelles en tant que lieu de création.

Bruxelles doit apprécier à sa juste valeur le réservoir qu'incarnent les jeunes générations d'artistes dans son développement. Leur premier rôle est de créer de l'art, et la priorité va à la créativité. Grâce à leur travail, ils montrent combien la culture est constamment en construction, et à quel point elle peut donc être l'enjeu du dialogue et de la réflexion sur la société. En d'autres mots, la présence massive d'artistes dans la capitale de l'Europe fait non seulement de celle-ci une ville créative mais y favorise également le développement des valeurs démocratiques.

L'impact économique de la culture reste cependant bien moindre à Bruxelles qu'il ne l'est dans des villes comparables (cf. l'étude Business Route 2018 for Metropolitan Brussels déjà citée p. 12). Le potentiel existe néanmoins pour que cela change.

Le secteur culturel bruxellois veut donner la priorité à la création et aux pratiques artistiques émergentes qui trouvent leur essence dans le tissu urbain de cette ville plurilingue et multiculturelle. Et cela peut être aussi bien le cas d'artistes vivant en Belgique que d'artistes venant d'ailleurs. À partir du moment où Bruxelles parvient à stimuler les artistes qui y habitent ou y séjournent à véritablement y vivre et y créer, elle devient digne du titre de capitale européenne et peut réellement se dénommer «ville culturelle».

Les différentes institutions ayant une réputation internationale d'excellence doivent encore être renforcées et les artistes accueillis à Bruxelles bénéficier d'un statut transparent. En effet, leur mobilité s'accroît toujours plus. Ils se retrouvent donc souvent dans des situations précaires du point de vue légal ou socio-économique.

Les résidences sont pour tous les artistes LE moment privilégié d'expérimentation. Leur nombre et leur durée doivent ainsi être une priorité pour les institutions artistiques bruxelloises. Malheureusement, ces résidences sont souvent de courte durée, et le nombre d'artistes qui en bénéficie très limité.

17

Le BKO et le RAB, en concertation avec le secteur artistique professionnel, veulent mettre sur pied un service d'information plurilingue à destination des artistes, ainsi qu'un portail web. Le service d'information guidera les artistes dans le secteur culturel, les renseignera sur le cadre institutionnel de la ville et les différentes sources de financement de la culture. Le portail web, qui pourrait s'appeler «artistinbrussels.be», sera un lieu de networking et un forum permettant aux artistes isolés de trouver réponse à leurs questions.

18

Les acteurs culturels bruxellois veulent favoriser la présence dans les institutions de curateurs et directeurs artistiques internationaux. Invités ou engagés, ils alimenteront la réflexion que porte la ville sur elle-même et contribueront à son rayonnement international.

19

Le secteur culturel souhaite renforcer les liens existant avec les écoles supérieures artistiques par des projets croisés et la mise en valeur des productions des étudiants dans certains événements publics.

20

Les étudiants des écoles supérieures artistiques doivent recevoir un cadre de travail adapté au sein des institutions culturelles. Que ce soit sous la forme de stages ou de programmes de parrainage, les étudiants accompagneraient des artistes expérimentés dans le cours d'une production ou d'une création.

21

Il convient de dégager plus de lieux dans lesquels les artistes puissent créer et expérimenter. C'est en jachère que la terre porte le mieux les fruits de la culture : anciens complexes industriels ou autres espaces inoccupés, cicatrices laissées ouvertes dans le tissu urbain... Ces friches existent.

22

Les pouvoirs publics devraient permettre des programmes résidentiels d'une durée de 6 à 18 mois ; en collaboration avec les écoles et institutions artistiques, un ou plusieurs lieux de résidence internationale et transdisciplinaire devraient être aménagés.

23

Les autorités pourraient également favoriser le développement d'écoles telles que P.A.R.T.S., La Cambre, la Chapelle Musicale Reine Elisabeth ou l'ESAC, et élargir l'attractivité internationale de quelques autres institutions qui demandent à être stimulées. Bruxelles doit également stimuler l'établissement de nouveaux centres de formation internationaux, dans lesquelles des universités d'été ou des masterclasses puissent être organisées. De cette façon, Bruxelles deviendra vraiment un centre de référence international sur le plan de la formation artistique et de la création.



BRUXELLES, VILLE COHÉRENTE

Cohérence n'est pas uniformité. Depuis de trop nombreuses années, Bruxelles ressemble à un champ de bataille politico-culturel où les enjeux, uniques, sont traités sous des angles multiples. Le secteur culturel bruxellois désire proposer une alternative à la situation actuelle, avec comme leitmotiv des collaborations efficaces. Celles-ci ne doivent certainement pas rendre la ville uniforme, mais bien mener à une gestion de la culture qui soit réellement adaptée aux réalités bruxelloises. À cet égard, et outre les questions de gestion politique, on ne s'étonnera pas que la communication autour de l'activité culturelle soit elle aussi compartimentée. Rendre cette dernière plus efficace est une volonté clairement affichée par le secteur.



La compétence «culture» est une exclusivité constitutionnelle des deux Communautés, flamande et française, y compris sur le territoire bilingue de la Région de Bruxelles-Capitale (art. 127 § 2).

Cela pose deux types de problèmes :

- la concurrence que se livrent les Communautés dans la création d'équipements et de projets, menant à la dualisation d'infrastructures qui pourraient accueillir des activités similaires ;
- la difficulté croissante pour des opérateurs œuvrant sur un terrain multilingue, multiculturel, et international, de s'identifier à l'une ou l'autre de ces deux Communautés pour répondre à leurs exigences administratives et formelles.



La gestion de la culture à Bruxelles ressemble aujourd'hui à une jungle dans laquelle deux Communautés et une longue liste d'autres niveaux de pouvoir suivent librement leur propre chemin. Il faut reconnaître que la gestion communautaire de la culture a permis à Bruxelles le développement d'un paysage riche et contrasté, aux aspects organiques et multipolaires qui conviennent bien à ce secteur. Mais il est grand temps, en 2009, de développer une vision globale qui dépasse l'emprise communautaire sur la culture, et ses aléas institutionnels. Car cette culture d'aujourd'hui, telle qu'elle est vue, produite, entendue, n'est plus exclusivement « francophone » ni « néerlandophone », et ne peut être désignée comme telle. Les opérateurs culturels doivent pouvoir agir désormais dans un cadre politique et administratif qui soit réellement conçu à la mesure de Bruxelles.



À côté des deux Communautés, nombre d'autres niveaux de pouvoir interviennent également dans le champ culturel à Bruxelles: Région, Etat fédéral, COCOF-VGC, communes.



En matière de communication, et aux côtés de certaines initiatives privées (Zone O2, fun in brussels, kiosque, vas-y...), les différents pouvoirs publics ont développé de nombreux canaux de communication autour de la culture.

Exemples non exhaustifs:

- la Ville de Bruxelles édite *Brupass*, composé d'un agenda trimestriel et d'un site web;
- la Communauté flamande soutient, entre autres: l'hebdomadaire trilingue *Agenda*, diffusé seul ou comme supplément de *Brussel Deze Week*; le site web *UitinBrussel*, de l'OPB; les stations *tvbrussel* et *FM Brussel*, qui portent une attention à la culture dans leurs programmes; ou encore les projets liés au développement de la *Vlaams Communicatiehuis* (muntpunt);
- la Communauté française finance *ARTE Belgique* et l'émission *Cinquante degrés nord* via la RTBF; elle soutient de nombreuses publications et a développé le site www.culture.be;

Deux scénarios sont traditionnellement envisagés:

1 – Transférer certaines compétences culturelles des deux Communautés vers un autre niveau de pouvoir. La prudence s'impose afin de ne pas compromettre la protection des Néerlandophones à Bruxelles, ni d'entraîner les blocages décisionnels que soulèvent des mesures de protection des minorités. Mais il faut par ailleurs trouver le moyen d'accroître la cohérence de la politique culturelle en certains domaines et développer l'efficacité des actions menées par les opérateurs eux-mêmes. Ceci suppose un pouvoir public appliquant un seul corpus de réglementations qui s'inspire des décrets existants des deux Communautés. Or la philosophie qui oriente leurs politiques respectives est sensiblement différente, ce qui rend difficile la coordination des règles qui en découlent. Il faut également définir le niveau de pouvoir unique vers lequel transférer ces compétences. S'agit-il de la Région, de l'Etat fédéral, des communes?

2 – Concrétiser un accord de coopération culturelle entre les Communautés, qui s'accompagne d'un budget commun, d'un contrôle et d'une administration intégrés. Ici aussi, il convient d'être prudent. D'une part un tel accord s'accompagne souvent d'une politique de donnant-donnant qui annule largement certains de ses objectifs, et éloigne la perspective de l'intérêt commun. D'autre part les Communautés restent dépourvues de toute compétence territoriale et sont donc à l'écart de toute responsabilité partagée en ce qui concerne la gestion de la politique urbaine proprement dite.

Un enjeu existe également du point de vue de la gestion communale de la culture. Fondant leur action sur la proximité, les communes prennent régulièrement des initiatives utiles: activités culturelles dans l'espace public, intégration sociale, projets socio-culturels de quartier... Cependant, elles débordent régulièrement le territoire communal par leur impact, et ne tiennent pas toujours compte des infrastructures ou des activités existantes. Une plus grande concertation entre les pouvoirs locaux et la Région permettrait une meilleure intégration des décisions culturelles dans le contexte urbain. Tandis qu'une coordination accrue des communes avec les acteurs culturels locaux favoriserait l'utilisation plus efficace des moyens existants.

Du point de vue de la communication de l'offre culturelle et artistique à Bruxelles, le défi est le même que sur le plan institutionnel: Bruxelles a besoin d'une gestion intégrée et de coordination dans l'approche de ces questions.

- la VGC (Vlaamse Gemeenschapscommissie) a développé les «cultuurwaardebons» et fait la promotion collective des bibliothèques et centres culturels flamands;
- la Région de Bruxelles-Capitale promeut la culture à travers le BIP (Brussels Info Place) et le BITC (Brussels International - Tourisme et Congrès), qui édite lui-même un bimensuel plurilingue *BRU XXL*, et à travers la Fondation pour les Arts (www.agenda.be);
- Toerisme Vlaanderen, ou l'OPT (Office de Promotion du Tourisme - Wallonie/Bruxelles) prennent également des initiatives, de même que certains acteurs privés (le secteur hôtelier par exemple);
- enfin, il existe des projets ou initiatives visant un groupe cible particulier, ou des événements thématiques: *Use-it*, la promotion effectuée par le Conseil bruxellois des Musées, *Arsène 50*, des événements comme *BRXLBRAVO*, *Broodje Brussel*, *Nuit Blanche*, *la Nuit des Musées...*



C'est un paysage morcelé qui s'offre au regard de qui veut lire Bruxelles à travers toutes ces initiatives. Aucune des stratégies existantes ne parvient vraiment à recoller les morceaux.



24

À moyen terme, la régionalisation d'une importante partie des compétences culturelles des Communautés est souhaitable, même si celles-ci jouent un rôle positif dans le développement des arts et de la culture à Bruxelles. Dans une approche progressive, il faut prioritairement corriger les failles d'une gestion exclusivement communautaire des matières culturelles. Trois niveaux d'action complémentaires sont souhaitables.

24.1 Les deux Communautés, la VGC, la COCOF et la Région de Bruxelles-Capitale mettent sur pied une cellule de coordination pour les affaires culturelles.

Celle-ci pourrait établir un état des lieux et coordonner l'exercice de cartographie culturelle nécessaire à Bruxelles (voir chap.2). Elle pourrait établir l'inventaire des différents textes de loi existants (décrets, lois, règlements...), les examiner sous l'angle des bonnes pratiques et formuler des propositions visant à leur meilleure coordination et à leur amélioration. Un manque criant de coordination se traduit en effet dans l'ignorance mutuelle qu'ont ces différentes instances de leurs décrets, procédures, et des différentes philosophies qui les animent. De concert avec le secteur culturel et d'autres parties prenantes, elle pourrait aussi impulser un Plan Régional de Développement culturel pour Bruxelles. Celui-ci exprimerait les lignes directrices d'un accord de coopération entre les Communautés (cf. 24.2) et du transfert vers la Région bruxelloise de certaines compétences limitées en matière de culture (cf. 24.3).

24.2 La Communauté française, la Communauté flamande et la Région de Bruxelles-Capitale concluent un accord de coopération culturelle, strictement limité au territoire de cette dernière.

Il comportera essentiellement cinq points :

- la rationalisation de la gestion des activités bi- ou multicommunautaires (pour autant que ces activités ne relèvent pas du pouvoir fédéral) : des moyens financiers mis en commun, des règles uniformes en matière de subsidiation et de contrôle, un organe d'évaluation intégré ;
- le développement concerté des activités culturelles qui s'adressent spécifiquement à une ou plusieurs communautés allochtones à Bruxelles, de manière à ce que celles-ci ne soient pas obligées de poser un choix artificiel entre l'une ou l'autre des deux Communautés linguistiques de ce pays pour exister ;
- la définition, en concertation avec la Région de Bruxelles-Capitale et l'Etat fédéral, d'une politique claire en matière de soutien et de développement des activités culturelles qui participent au rayonnement international de Bruxelles (voir chap.5) ;
- la création d'un outil de gestion qui rende possible l'établissement d'infrastructures communes, dans lesquelles les deux Communautés puissent organiser des activités ;
- la coordination des moyens mis en place pour diffuser et promouvoir l'information sur la culture à Bruxelles.

24.3 La Région de Bruxelles-Capitale se voit confier certaines compétences culturelles.

Elle pourrait ainsi gérer un budget spécifiquement dédié aux activités interculturelles, ou devrait pouvoir coordonner l'implantation géographique et spatiale de nouvelles activités culturelles sur son territoire (voir chap.2). Elle conserve et renforce son rôle actuel concernant le développement de la culture comme support à son rayonnement international (voir chap.5), et doit enfin pouvoir soutenir et promouvoir des activités bi- ou multicommunautaires. À cette fin, une compétence particulière devrait lui être accordée, assortie d'une enveloppe budgétaire qui permette une action proportionnée par rapport à celle des Communautés.

25

La politique culturelle que mènent les 19 communes ne se limitera jamais exclusivement à leur seul territoire. La Région doit donc imaginer, avec leur complicité, un système permettant de coordonner et de superviser cette politique. Les avantages sont entre autres de mieux intégrer les politiques culturelles communales à la politique régionale et d'optimiser l'attribution des ressources financières disponibles à chaque niveau. Le secteur culturel souhaite en outre développer avec les communes une Charte de bonne gouvernance culturelle sur le plan local. Elle permettrait de définir plus précisément leur rôle (détecter les besoins spécifiques de la population) et leurs obligations (concertation systématique avec les acteurs culturels présents sur leur territoire capables de les rencontrer). Ceci nécessite l'engagement tant des opérateurs culturels que des autorités communales.

26

En matière de communication et de promotion de la culture, le secteur culturel bruxellois plaide pour la mise sur pied d'une organisation intégrée chargée du marketing culturel à Bruxelles. Elle doit dépasser les frontières de langues, de cultures et de secteurs pour pouvoir fonctionner, et s'adresser à différents groupes-cibles :

- tous les habitants ou résidents bruxellois de longue durée ;
- tous les visiteurs réguliers de la ville, et qui la connaissent ;
- les Belges qui ne vivent pas à Bruxelles, et ne connaissent pas la ville ;
- les touristes ;
- tous les autres groupes-cibles étrangers.

La priorité doit aller aux deux premiers de ces groupes dans le fonctionnement de cette organisation, tandis qu'un réseau réunissant les points d'information touristiques et culturels doit effectivement voir le jour pour le reste (aéroports, gares...). Les activités culturelles doivent en effet jouer un rôle plus important dans le développement du marketing touristique de la ville, afin que celui-ci ne se limite pas aux éléments «prêts-à-consommer» du patrimoine historique ou des grands événements. Les secteurs touristique, culturel, et tout autre concerné, doivent ainsi se coordonner afin de définir une stratégie de communication unifiée qui diffuse pour Bruxelles une seule image de marque (voir chap.5).

27

Concrètement, le secteur culturel plaide pour la concentration des forces en matière de canaux de communication, via l'organisation chargée du marketing culturel :

- un seul et unique agenda-magazine de référence, gratuit et plurilingue, de préférence hebdomadaire et diffusé dans toute la zone métropolitaine bruxelloise, comportant une large sélection de l'offre culturelle à Bruxelles ;
- un seul et unique site web (agenda de la culture et des loisirs), plurilingue, comportant aussi du contenu rédactionnel et des services divers (recherches, définir un profil, mail...)

Le secteur culturel désire développer ces outils en concertation avec les pouvoirs publics concernés.



BRUXELLES, VILLE CAPITALE

Capitale multiple, Bruxelles exprime la centralité. Pourtant, les ensembles qui en ont fait leur capitale aujourd'hui sont dépourvus de tout esprit centralisateur. Dès lors, le défi est double. Que signifie habiter, vivre, travailler dans une capitale? Que représente Bruxelles comme capitale aux yeux du reste du monde? La centralité doit être lisible sans être envahissante, et être associée à un imaginaire positif. Bruxelles peut tisser cet imaginaire en développant un projet de ville tourné vers l'avenir, qui la fasse rayonner sur le plan international: celui d'être une ville européenne exemplaire, aux yeux des Bruxellois comme des Européens.

➔ **Au niveau belge, Bruxelles est la capitale de la Belgique, de la Flandre et de la Communauté française. Au niveau international, elle est la capitale non officielle de l'Union Européenne (les textes lui reconnaissent seulement le statut de «centre de décision»). Elle accueille ainsi nombre de représentations, délégations, mais aussi lobbyistes, journalistes...**

➔ **Hub européen et mondial, Bruxelles est connectée au monde entier, et est un lieu « vitrine » pour de nombreux pays et entités.**

Bruxelles doit assumer la fonction centrale qu'elle occupe vis-à-vis de son hinterland belge, européen et international. Capitale fédérale belge, elle en recèle tous les symboles et les mérites. Mais aussi les contradictions et les dérives, dues au morcellement de l'Etat et à la compétence que chaque entité fédérée exerce sur elle. Bruxelles en est devenue flexible et terriblement pragmatique, foisonnante de projets sur le plan culturel, mais elle doit pouvoir afficher son rôle central de manière plus lisible si elle veut s'imposer comme la vraie capitale de l'Europe.

Positionner la ville comme lieu d'une certaine centralité internationale, tant en interne que vis-à-vis de l'extérieur, représente une grande responsabilité. Bruxelles se doit d'être exemplaire si elle veut prouver la pertinence de son statut. Elle en a tous les ingrédients à sa disposition et peut articuler sa diversité et son cosmopolitisme dans un projet de ville volontariste: dialogue interculturel constant, large accueil de tous les talents, débat européen permanent surpassant les logiques nationales, mise en réseau avec le reste du monde.

Cet imaginaire culturel positif autour de Bruxelles peut exister grâce à plusieurs facteurs:

- des individus portant une image positive de la ville à travers l'Europe;
- le regard que les visiteurs de passage portent sur elle;
- le rapport à la ville qu'entretiennent les étrangers qui y travaillent ou y étudient;
- le lien de tous les Bruxellois à la présence de l'Europe et du monde dans leur propre ville.

Si elle rayonne déjà via certains talents individuels qui s'en font des ambassadeurs de poids à l'étranger (René Magritte, Toots Thielemans, Anne Teresa De Keersmaeker...), Bruxelles doit se pencher en priorité sur les moyens que possède la ville en son propre sein pour développer son rayonnement international. Les arts et la culture doivent jouer un rôle important dans la construction et la propagation de cette image. Certains événements ou lieux phares sont fréquentés par de nombreux visiteurs étrangers et induisent déjà une image internationale de la culture à Bruxelles (BOZAR, Europalia, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Kunstenfestivaldesarts, Concours Reine Elisabeth, Couleur Café...). Au-delà, il s'agit de développer plus largement cet imaginaire culturel positif autour d'un Bruxelles vécu comme lieu central et carrefour européen par le visiteur qui y passe, l'étranger qui y vit ou le Bruxellois qui y est né. Cela se fera par le renforcement du tissu culturel existant et de sa densité.

➔ **Bruxelles est peu valorisée sur le plan symbolique dans ses fonctions de capitale internationale (tant par l'Europe que par les autorités bruxelloises); le plus souvent, son nom est synonyme de «décision contraignante». Et l'intégration de sa fonction européenne et de la population qui l'accompagne ne vont pas sans difficultés: architecture et urbanisme, image de «ghetto» européen pour le quartier Schuman, impacts essentiellement négatifs perçus sur leur mode de vie (trafic perturbé lors des sommets, augmentation des loyers...).**

➔ **Travailleurs et étudiants européens vivent souvent en circuit fermé et n'ont pas une image spécialement positive de Bruxelles et de l'accueil qui leur y est réservé (fragmentation de l'information, structure politico-administrative qui complique leur parcours...).**

Les raisons ne manquent pas pour expliquer les difficultés que rencontre le secteur culturel bruxellois à occuper une place importante sur l'échiquier international : manque de coordination, peu de moyens financiers comparativement à d'autres villes, dispersion des pouvoirs et donc des initiatives de « branding » (Bruxelles est-elle la capitale de la danse, de l'art nouveau, du design, de la BD, de la musique... ?), dialogue insuffisant entre responsables touristiques et culturels quant à l'actualité des symboles utilisés pour promouvoir la ville, éclatement des compétences touristiques entre les Communautés, la Région et la ville de Bruxelles.

Les arguments sont plus nombreux encore pour nous convaincre de l'intérêt à utiliser l'activité culturelle et artistique comme outil de rayonnement international :

- elle attire en ville des visiteurs étrangers en dehors de périodes professionnelles et stimule dès lors d'autres secteurs pendant les moments plus creux de l'année ;
- reconnue positivement sur le plan international, cette activité renforce la cohésion des Bruxellois d'origines diverses en favorisant leur sentiment d'appartenance à cette ville multi-culturelle et créative ;
- elle entraîne pour le secteur lui-même de nombreuses retombées : augmentation des publics et des ressources, rôle renforcé de tremplin pour les artistes, etc.



Sur le plan culturel et artistique, Bruxelles est très connectée à l'Europe (présence de réseaux culturels européens, projets internationaux, mise en relief des Présidences...). Pourtant, selon le PDI*, les activités culturelles bruxelloises ne sont pas à ce jour un facteur important du rayonnement international de la ville. Peu d'événements artistiques ou lieux culturels bruxellois possèdent une aura internationale comparable à ceux d'autres grandes villes européennes.

*PDI = Plan de Développement International. Rédigé par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale sur base d'une étude commandée auprès du bureau PriceWaterhouseCoopers, il a été dévoilé à l'automne 2007. Le PDI souligne les lignes de force et zones d'investissement prioritaires pour positionner Bruxelles comme ville internationale de premier plan et stimuler son rayonnement international. Il est diversement commenté et apprécié sur le plan social, économique et urbanistique.



Réunissant tous les ingrédients d'une ville internationale cosmopolite, Bruxelles est bel et bien capable de se profiler en laboratoire culturel européen.



28

Le secteur culturel désire participer, avec les pouvoirs publics et le secteur du tourisme, à un effort conjoint pour développer une image cohérente de Bruxelles sur le plan culturel et artistique. Celle-ci doit refléter la réalité culturelle spécifique de la ville et être utilisée de manière coordonnée dans tous les domaines (politique, économique, touristique, artistique...). Ses mots-clés : des arts pluriels (danse, performance, art nouveau, BD...), créativité, contemporain et avant-garde, interculturel, urbanité... À cette occasion, le secteur culturel souhaite s'associer de manière structurée aux discussions sur l'ajustement et la mise en œuvre du PDI.

29

Les secteurs culturel, artistique, touristique et l'horeca doivent collaborer de manière structurelle. Joignant leurs efforts en termes de publics et de visibilité, ils se coordonneront sur plusieurs aspects :

- les thématiques annuelles qui soutiennent la promotion de la ville (le secteur touristique développe en effet souvent ces thèmes aux nombreux accents culturels sans que le secteur culturel ne s'y associe, à l'exception des musées) ;
- les activités organisées à l'échelle de la ville entière et émanant d'initiatives ou d'organismes divers (Nuit Blanche et Plaisirs d'Hiver issus du secteur touristique ; BRXLBRAVO ou Brussels Biennial venant du secteur culturel et étant rarement intégrés dans la promotion touristique) ;
- l'impact stratégique que comportent certains événements de renommée internationale (tels Europalia, Couleur Café...);
- le développement d'une promotion spécifique de l'offre culturelle à destination des visiteurs étrangers présents à Bruxelles pour raisons professionnelles.

30

L’empreinte de l’Europe sur Bruxelles doit être rendue visible et lisible, et pas seulement sur le plan de l’aménagement du territoire (schéma directeur du quartier européen — Région de Bruxelles-Capitale, 2008 *) ou de l’investissement plus important de l’UE dans le développement socio-économique de la ville. Le secteur culturel veut contribuer à ce que soient prises en compte les spécificités socio-culturelles de ces aménagements. L’Esplanade du Parlement européen doit jouer un rôle pivot à cet égard, articulant une offre culturelle et artistique appropriée à la découverte de Bruxelles par les Européens et de l’Europe par les Bruxellois. Des moments privilégiés comme la «Journée de l’Europe» (9 mai) peuvent aussi être largement coordonnés et amplifiés dans leurs différentes manifestations.

* En 2008, sous l’impulsion du Gouvernement Bruxellois, un Schéma Directeur pour le Quartier Européen a été établi. Sa première application concrète fut un concours d’urbanisme destiné à dessiner les nouveaux contours de la Rue de la Loi et de ses alentours. Il a été remporté début 2009 par l’Atelier Christian de Portzampac.

31

Découvrir Bruxelles et se nourrir de ses multiples dimensions, c’est l’objet de «parcours» culturels et touristiques dans la ville, offert à ses habitants comme à ses visiteurs étrangers. Un parcours majeur pourrait être celui joignant le Cinquantenaire au Canal, via le Parlement Européen : long de 4 à 5 kilomètres et traversant des quartiers au profil très contrasté, il permet au visiteur de découvrir un large panel d’institutions culturelles, artistiques, politiques, économiques, d’éléments du patrimoine historique et architectural ou encore d’espaces verts.

32

Bruxelles doit devenir le lieu par excellence de la réflexion et du débat sur l’Europe.

Plusieurs propositions y contribuent :

- une université d’été pourrait voir le jour à l’initiative des autorités belges et européennes, appelant des contributions quant aux enjeux de l’actualité européenne, la diversité, ou le dialogue interculturel. Ouverte à chacun, elle devrait prioritairement attirer les enseignants, les acteurs politiques, sociaux ou culturels, ainsi que le soutien académique de certaines grandes universités européennes ;
- certains lieux culturels et artistiques mènent une politique de présentation et de mise en débat des cultures d’Europe et d’ailleurs qui mérite d’être renforcée ;
- les contenus scolaires devraient réserver une place plus importante à l’Europe, son histoire et son activité.

34

À travers ses réseaux constitués que sont le BKO et le RAB, le secteur culturel bruxellois veut renforcer la participation des membres et faciliter leur accès à des réseaux européens ou internationaux. Il souhaite également connecter les plates-formes existantes du secteur à d’autres réseaux similaires en Europe. Il veut encourager la présence de nombreux réseaux culturels internationaux et promouvoir leur visibilité.

33

L’accueil des étudiants et des travailleurs étrangers, et leur intégration dans la ville, ont un impact considérable sur l’image de Bruxelles. Ils peuvent être améliorés par plusieurs biais : la systématisation d’une journée d’accueil annuelle présentant les activités culturelles, l’augmentation des collaborations entre le secteur artistique et culturel et les écoles européennes, la création d’un guichet d’accueil unique regroupant les compétences linguistiques et administratives nécessaires, la diffusion plurilingue systématique de l’offre artistique et culturelle (signalisation, accueil, surtitrage...).

BIBLIOGRAPHIE

Les références suivantes sont les principales sources étayant les chiffres et données citées dans les pages qui précèdent. Par souci de lisibilité dans cette publication, nous renvoyons le lecteur désireux de précision sur les données et leur origine vers le RAB ou le BKO. Les textes de Brussels Studies sont accessibles sur www.brusselsstudies.be. Les statistiques officielles de la Région de Bruxelles-Capitale sont disponibles sur le site www.bruxelles.irisnet.be.

A. Bamford, *Kwaliteit en consistentie. Arts and cultural education in Flanders*, CANON cultural Unit, Vlaamse Overheid, septembre 2007.

Communauté française de Belgique, «Note Priorités Culture», Conclusion des Etats Généraux de la Culture, 7 novembre 2005.
<http://www.forumculture.be/note.php>

E. Corijn, C. Vloeberghs, *Le cas de Bruxelles*, Bruxelles, VUBPress, 2009.

E. Corijn, C. Vandermorten, J.M. Decroly, E. Swyngedouw, «États généraux de Bruxelles. Bruxelles, ville internationale», Brussels Studies, Note de synthèse n°13, 24 février 2009.

E. Corijn, G. Cochez, *Brussels, a small cosmopolitan world city in the making*, in Janus 21, Brussels-Rome, 2006.

Culture et Démocratie, *La culture au cœur de l'enseignement, un vrai défi démocratique*. Actes du colloque du 17 novembre 2008, in *Culture et Démocratie Cahier 2*, Bruxelles, 2009.

M. Debusscher, N. Guilmain, D. Vandebroek, *Les chemins vers les arts de la scène à Bruxelles – Etude sur les publics*, Bruxelles, Ville de Bruxelles, La Bellone – Maison du spectacle, Vlaams Theater Instituut, 2006(1ère étape), 2008 (2e étape).

H. Delforge, *Les horizons culturels de l'adolescence dans le contexte scolaire en Communauté française à Bruxelles*, Centre de sociologie de l'éducation, Université Libre de Bruxelles, Ministère de la Communauté française, Recherche en éducation 2007, n° 113/06.

F. Delpérée, *Le droit constitutionnel de la Belgique*, Bruxelles, Bruylant, 2000.

H. Dumont, I. Hachez, «Culture et pouvoirs publics à Bruxelles Quelles institutions pour quelles politiques culturelles?», in RAB/BKO, Actes du Colloque Mars 2007.

W. Elias, D. Verté, S. Corsius, e.a., *Kunsteducatie in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest: stand van zaken en behoefteanalyse*, Bruxelles, Vrije Universiteit Brussel, 2005.

J.-C. Forquin, *Ecole et culture*, Paris, Bruxelles, De Boeck Université, 1996 (2e édition).

J.-L. Genard, E. Corijn, B. Franck, C. Schaut, «États généraux de Bruxelles. Bruxelles et la culture», Brussels Studies, Note de synthèse n°8, 26 janvier 2009.

J. de Haan, W. Knulst, *Het bereik van de Kunsten. Een onderzoek naar veranderingen in de belangstelling voor beeldende kunst en podiumkunst sinds de jaren zeventig*, Den Haag, Sociaal en Cultureel Planbureau, 2000.

D. Jacobs, A. Rea, «Les jeunes Bruxellois, entre diversité et adversité. Enquête parmi les rhétoriciens des écoles de la Ville de Bruxelles», Brussels Studies, n°8, 3 septembre 2007.

R. Janssens, «Van Brussel gesproken. Taalgebruik, taalverschuivingen en taalidentiteit in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest (Taalbarometer II)», *Brusselse Thema's 15*, Bruxelles, VUBPRESS, 2007.

R. Janssens, «L'usage des langues à Bruxelles et la place du néerlandais. Quelques constatations récentes», Brussels Studies, n°13, 7 janvier 2008.

R. Janssens, D. Carlier, P. Van de Craen, «États généraux de Bruxelles. L'enseignement à Bruxelles», Brussels Studies, note de synthèse n°5, janvier 2009.

M. Jaumain, «Elaboration de statistiques et indicateurs culturels au sein d'un Etat fédéral: le cas de la Belgique», Intervention au Colloque international sur les statistiques culturelles organisé par l'Institut de statistiques de l'UNESCO et l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, intitulé «Les statistiques face aux défis de la diversité culturelle dans un contexte de globalisation», 21-23 octobre 2002, Montréal: <http://www.colloque2002symposium.gouv.qc.ca/>.

J. Lievens, H. Waeghe, *Cultuurkijker. Cultuurparticipatie in breedbeeld*, Anvers, De Boeck, 2005.

G. Minne, «Nouvelles initiatives urbaines et nouvelles pratiques urbaines», in *Bruxelles 2000*, Rapport final, 2001.

G. Minne, A. Pickels, *Regards croisés sur les arts du spectacle à Bruxelles. Une étude qualitative et transversale*, Bruxelles, La Bellone, Ville de Bruxelles, 2003.

S. Octobre, *Les loisirs culturels des 6-14 ans*, Paris, Questions de culture, Ministère de la culture – Département des Etudes de la Prospective et des Statistiques (DEPS), Paris, LA Documentation française (Questions de culture), 2004.

A. Rea, C. Nagels, J. Christiaens, «États généraux de Bruxelles. Les jeunes bruxelloises: inégalité sociale et diversité culturelle», Brussels Studies, Note de synthèse n°9, février 2009.

P. de Stexhe, *La révision de la Constitution belge 1968-1971*, Namur-Bruxelles, Larcier, 1972.

K. Stolarick, R. Florida, L. Musante, «Montréal, ville de convergences créatives: perspectives et possibilités», janvier 2005, sur http://www.culturemontreal.ca/pdf/050127_catalytix_fr.pdf

C. Torrekens, «Concentration des populations musulmanes et structuration de l'associatif musulman à Bruxelles», Brussels Studies, n°4/5, 5 mars 2007.

UNESCO, *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*, conférences mondiale sur les politiques culturelles, Mexico city, 26 juillet – 6 août 1982: http://portal.unesco.org/culture/fr/files/12762/11295422481mexico_fr.pdf/mexico_fr.pdf

Ph. Van Parijs, «Bruxelles capitale de l'Europe: les nouveaux défis linguistiques», Brussels Studies, n°6, 3 mai 2007.

J. Wynsberghe, D. Poirier, F. Sinardet, F. Tulkens, «États généraux de Bruxelles. Le développement politique et institutionnel de la Zone métropolitaine de Bruxelles: constats et perspectives», Brussels Studies, Note de synthèse n° 10, 2 février 2009.

REMERCIEMENTS

Le Brussels Kunstenoverleg (BKO) et le Réseau des Arts à Bruxelles (RAB) tiennent à remercier leurs membres ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au processus de réflexion et participé aux journées d'étude organisées dans le cadre du Plan culturel pour Bruxelles :

Anim'Action Stéphane Aujean, Henry Landroit, Patricia Vincart — **ArsMusica** Stijn Boeve — **Artonaut** Annemie Defour — **Atelier Graphoui** Maria Palacios Cruz — **BIP** Brigitte De Clercq — **BITC** André Vrijdagh, Catherine Dardenne — **BOZAR** Christian Renard — **British Council** Milvia Sombounou, Julia Kofler — **Brussels Sociaal-Cultureel [Net]werk** Stephanie Lemmens — **Bureau de Liaison Bruxelles-Europe** Carlo Luyckx, Ans Persoons — **Centre culturel Bruegel** Christine Rigaux — **Centre culturel Le Fourquet** Nadège Albaret — **Cie Michèle Noiret** Pascal Chabot — **Commission européenne – DG Emploi, Affaires sociales, Egalité des chances** Nikolaus van der Pas — **Commission Européenne – DG Education et Culture** Xavier Troussard, Vitor de Ascencao — **Communauté française – Education Permanente** France Lebon — **Conseil bruxellois des Musées** Guido Vanderhulst, Leen Ochelen, Stéphanie Masuy — **Conseil des Arts Scéniques** Benoit Vreux — **Conservatoire de Bruxelles** Frédéric de Roos — **COOPARCH** Jean De Salle — **Cosmopolis – VUB** Eric Corijn, Eefje Vloeberghs — **Culture Action Europe** Daphné Tepper, Andrew McIlroy — **Culture et Démocratie** Bernard Focroulle, Sabine de Ville, Marie Poncin, Baptiste De Reymaeker — **Cultuurnet Vlaanderen** Bart Temmerman, Cathy Cardon — **EUNIC** Gyorgy Petocz, Chiara Carazza — **Fondation pour les Arts** Guy de Bellefroid, Stéphanie Van Den Bergh — **Fondation Hicter** François-Xavier Lefèbvre — **Fondation Roi Baudouin** Marie-Laure Roggemans, Françoise Pissart, Brigitte Duvieusart — **Fonds Quartier Européen** Alain Deneef — **Foyer** Marie Martin — **FUSL – Brussels Studies** Michel Hubert — **Gemeenschapscentrum De Kroon** Marc Dubois — **INSAS** Laurent Gross — **La Cambre** Caroline Mierop — **La Cambre – Architecture** Jean-Louis Genard, Géry Leloutre — **La Médiathèque** Pierre Hemptinne — **La Monnaie/De Munt** Peter de Caluwe, Anick Xhrouet — **LASSO** Anja Van Roy, Leen De Spiegelaere, Frederika Van Wing — **Lézarts Urbains** Alain Lapiower — **Met-X** Luc Mishalle — **Mons 2015** Yves Vasseur, Marie Noble — **Musée d'Art Juif Marocain** Paul Dahan — **Musées royaux d'Art et d'Histoire** Anne Cahen-Delhayé, Anna Van Waeg — **Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique** Anne Goffart — **Onthaal en Promotie Brussel** Cathy Braeckman, Kristien Verheyen — **P.A.R.T.S.** Theo Van Rompay — **Parlement européen – DG Communication** Francesca Ratti, Nikolas Lane, Patricia Paye, Virginie Pourchet — **SMart** Alain De Wasseige — **The Bulletin** Derek Blyth, Pascale Zoetaert — **Théâtre des Doms** Philippe Grombeer — **Traducteurs** Benoît Delahaye, Wouter Devriese — **UFAPEC** Marie-Noëlle Tenaerts — **ULB – IGEAT** Vincent Calay, Tatiana Debroux — **ULB – Institut de Sociologie**, Hugues Delforge — **Erfgoedcel Brussel / VGC** Chantal Brems — **Zinneke Parade** Myriam Stoffen — **105 Besme** Tania Nasielski — Bouchra Hbali — Emilie De Becker — Toon Berckmoes — Julien Fournier — Florence Jacobs — Emmanuel Lambion — Xavier Vandamme — Pierre Verbeeren

Brussels Kunstenoverleg vzw
Square Sainctelette 19
1000 Bruxelles
T / F 02 513 66 28
www.brusselskunstenoverleg.be

Réseau des Arts à Bruxelles asbl
c/o La Bellone
Rue de Flandre 46
1000 Bruxelles
T 02 502 26 88
www.reseaudesartsabruelles.be

Comité de pilotage Président

Bernard Boon Falleur

Membres

Roger Christmann

Geert Cochez

Pablo Fernandez

Jan Goossens

Guy Gypens

Lissa Kinnaer

Patrick De Laender

Lamia Mechbal

Ann Olaerts

Antoine Pickels

Christophe Slagmuylder

Dirk Snauwaert

Leen De Spiegelaere

Thierry Van Campenhout

Myriam Van Roosbroeck

Fabienne Verstraeten

Comité scientifique

Eric Corijn

Jean-Louis Genard

Coordination

Lamia Mechbal

Textes

Benoît Hennaut

Lars Kwakkenbos

Graphisme

Donuts

Impression

Snel Graphics

Editeur responsable

Lissa Kinnaer

Le Plan Culturel pour Bruxelles a été rendu possible grâce au soutien de la Fondation Roi Baudouin et de la Loterie Nationale.

Le Brussels Kunstenoverleg est soutenu par la Vlaamse Gemeenschapscommissie. Le Réseau des Arts à Bruxelles est soutenu par la Communauté française Wallonie-Bruxelles.

Le contenu de cette publication ne reflète pas nécessairement les positions officielles de la Fondation Roi Baudouin, de la Vlaamse Gemeenschapscommissie ou de la Communauté française Wallonie-Bruxelles.

Moyennant la citation de la source, la reprise des textes et des idées figurant dans cette publication est fortement conseillée.

© Brussels Kunstenoverleg / Réseau des Arts à Bruxelles, Bruxelles, 2009

ISBN 9789081393812

Dépôt légal :

D/2009/11.909/2

ABC—ART BASICS FOR CHILDREN ANIMA ARGOS ART2WORK ATELIER
210 ATELIERS MOMMEN AUGUSTE ORTS BAINS CONNECTIVE BÂTARD
FESTIVAL BEURSSCHOUWBURG BIFFF—BRUSSELS INTERNATIONAL
FESTIVAL OF FANTASTIC FILM BLINDMAN BNA/BBOT—BRUXELLES
NOUS APPARTIENT/BRUSSEL BEHOORT ONS TOE BOTANIQUE
BOZAR-PALEIS VOOR SCHONE KUNSTEN/PALAIS DES BEAUX-
ARTS BRONKS JEUGDTHEATER BROSELLA FOLK & JAZZ BRUSSELS
PHILHARMONIC -VLAAMSRADIOORKEST BRXLBRAVO CCNOA-CENTER
FOR CONTEMPORARY NON-OBJECTIVE ART CENTRE CULTUREL
BRUXELLES-NORD | LA MAISON DE LA CRÉATION CENTRE CULTUREL
FRANCOPHONE BERCHEMOIS LE FOURQUET CENTRE CULTUREL
JACQUES FRANCK CENTRE CULTUREL LA VÉNERIE CENTRE CULTUREL
LES RICHES-CLAIRES CENTRE CULTUREL WOLU-CULTURE CHARLEROI-
DANSES/LA RAFFINERIE CHOUX DE BRUXELLES ZOO/THOMAS
HAUERT CIMATICS CINEMA NOVA CONGRES CONSTANT CREW
DAARKOM—VLAAMS-MAROKKAANS CULTURENHUIS DAMAGED
GOODS / MEG STUART DCJ – DANSCENTRUMJETTE DE KLEINE
ACADEMIE DE MUNT/LA MONNAIE DE PARADE DE PIANOFABRIEK DEEP
BLUE ENSEMBLE LEPORELLO ESPACE CATASTROPHE ETABLISSEMENT
D'EN FACE EUROPALIA FARO – STEUNPUNT CULTUREEL ERFGOED
FESTIVAL VAN VLAANDEREN BRUSSEL | KLARAFESTIVAL FIREFLY FLAGEY
GEMEENSCHAPSCENTRUM DE MARKTEN GEMEENSCHAPSCENTRUM DE
VAARTKAPOEN / VK*CONCERTS GLOBE AROMA HET BESCHRIJF HET
GOUDBLOMMEKE IN PAPIER / GEERT VAN BRUAENE HOGESCHOOL
SINT-LUKAS BRUSSEL ICTUS IL FONDAMENTO INITIA JEUGD EN
MUZIEK BRUSSEL KAAITHEATER KAMO KUNSTENFESTIVALDESARTS
KUNSTENLOKET KVS – KONINKLIJKE VLAAMSE SCHOUWBURG LA
BELLONE LES BRIGITTINES LES HALLES DE SCHAEERBEEK MARGARITA
PRODUCTION MET-X MUSIC FUND MUZIEKPUBLIQUE NADINE
NEEDCOMPANY OKNO P.A.R.T.S. PASSA PORTA PEEPING TOM
PLANKTON HOTEL Q-02 RECYCLART ROSAS SINT-LUKASGALERIE
BRUSSEL SOIT THÉÂTRE DE LA BALSAMINE THÉÂTRE DE LA MONTAGNE
MAGIQUE THÉÂTRE DE L'L THÉÂTRE LES TANNEURS THÉÂTRE
NATIONAL THÉÂTRE OCÉAN NORD THÉÂTRE VARIA TKUNSTENHUIS
TRANSQUINQUENNAL TRISTERO ULTIMA YEZ / WIM VANDEKEYBUS
VLAAMS RADIO KOOR VTI – VLAAMS THEATER INSTITUUT VLAAMS-
NEDERLANDS HUIS DEBUREN WIELS ZINNEKE PARADE ZINNEMA